

ANNEXE n° B1 CONCEPTION DE SEQUENCES

Dans les propositions de conception des séquences de ce GAP, la notion de séance correspond à une plage horaire continue.

La séquence est construite sur l'articulation chronologique de plusieurs séances :

- sur une durée limitée : exemple 1 seule semaine,
- sur une durée plus longue : exemple 1 mois.

La séquence se construit par une articulation et un croisement entre les différentes parties du référentiel : les pôles d'activités professionnelles, les blocs de compétences, et les savoirs associés aux compétences.

Les grandes étapes :

- Identifier un **pôle** d'activité professionnelle du référentiel à travailler.
- Choisir une ou plusieurs **activités professionnelles**
- Repérer les **compétences** relatives à ce bloc.
- Imaginer un **contexte** sous forme de situation professionnelle.
- Dresser la liste chronologique des **étapes pédagogiques** envisagées.
- Définir les **prérequis** : savoir-faire et savoirs associés correspondants.
- Par feed-back, sélectionner la (ou les) **compétences** qui seront travaillées prioritairement dans ce contexte.
- Identifier les **savoir-faire correspondants et sélectionner les indicateurs d'évaluation adaptés**.
- Recenser les **savoirs associés** mobilisés pour chacune des compétences.
- Finaliser en affinant le contexte, les étapes de formation, les objectifs des séances, et enfin les modalités pédagogiques et d'évaluation.